



APPEL DES DELEGUES DU SECTEUR PRIVE A BUT LUCRATIF

Ce jour, 10 Mars 2016, 40 délégués représentants des cliniques, des maisons de retraite privées à but lucratif, se sont réunis au lendemain des grèves et manifestations du 9 Mars 2016, qui ont rassemblé 500 000 jeunes, salariés du public et du privé, chômeurs et retraités à l'initiative des organisations de jeunesse et des confédérations FO, CGT, de la FSU, de SUD.

Une exigence monte dans tout le pays : **RETRAIT du projet de loi EL KHOMRI ni amendable, ni négociable !**

Nous avons discuté du contenu du projet de loi EL KHOMRI qui constitue une offensive sans précédent de destruction du Code du travail et des Conventions collectives Nationales :

Une remise en cause profonde de la négociation collective.

- Ce projet de loi c'est :
 - ✚ la possibilité de déroger systématiquement au code du travail et aux conventions collectives nationales par le biais d'accords d'entreprise défavorables aux salariés.
 - ✚ Des accords et des conventions collectives nationales qui sont pour la plupart actuellement à durée indéterminée deviendrait à durée limitée
 - ✚ Les 35 heures plus que jamais théoriques : la semaine de travail pourra atteindre 60 heures
 - ✚ 46 heures par semaine pour les horaires annualisés
 - ✚ La majoration des heures supplémentaires ramenées à 10%
 - ✚ Les astreintes non travaillées deviennent « du temps de repos »
 - ✚ Forfaits jour : fin des 11 heures de repos consécutives
 - ✚ Baisse des salaires contre création d'emploi.
 - ✚ Des référendums pour valider les accords
 - ✚ Licenciement abusif : les indemnités plafonnées
 - ✚ L'assouplissement des règles du licenciement économique

Notre secteur d'activité est largement marqué par des disparités: accords d'entreprise et de grilles de salaire différentes d'une entreprise à une autre. Ceci résulte du blocage des négociations successives dans notre convention collective. La mise en œuvre du projet de loi EL KHOMRI aboutirait à la disparition pure et simple de notre Convention Collective Unique Nationale au profit d'une multitude d'accords d'entreprise défavorables aux salariés.

C'est pourquoi, nous considérons que le combat pour le retrait de la loi EL KHOMRI et la défense de notre Convention Collective Nationale sont indissolublement liés.

A quelques jours de la reprise des négociations dans le cadre de la commission mixte paritaire (employeurs, organisations syndicales et représentants du ministère), nous décidons de préparer le rapport de force afin de faire aboutir nos revendications :

- ❖ Une augmentation de la valeur du point de 5%.
- ❖ Un déroulement de carrière de 1% par an jusqu'à la fin de carrière pour toutes les filières.
- ❖ Le premier coefficient doit être égal au minimum au SMIC.
- ❖ La prise en compte des diplômes dans la grille de classification.
- ❖ L'élargissement de la prise en charge des 3 jours de carences pour tous.

**Pour obtenir le RETRAIT pur et simple du projet de loi EL KHOMRI,
Pour obtenir que la Fédération Patronale de l'Hospitalisation privée satisfasse nos revendications,**

Nous appelons l'ensemble des salariés de la santé privée à but lucratif, à préparer dès maintenant, dans les établissements, la grève interprofessionnelle du 31 Mars à l'initiative des Confédérations FO, CGT, ainsi que la FSU, SUD et des organisations de jeunesse.

Nous nous adressons à toutes les organisations syndicales qui partagent nos revendications afin d'agir ensemble. Seule, la grève massive, le 31 Mars, dans l'unité la plus large possible, peut obtenir le RETRAIT du projet de loi EL KHOMRI et des avancées significatives dans notre Convention Collective Unique Nationale (CCU).



LISTE DES ETABLISSEMENTS REPRESENTES OU AYANT ENVOYE DES MOTIONS DE SOUTIEN

EHPAD LES JARDINS D'AUTOMNE – 28 NOGENT LE PHAYE – GROUPE DOMUSVI
EHPAD RESIDENCE JOHN LENNON – 95 MONTIGNY LES CORMEILLES
RESIDENCE LES PLEIADES – 83 TOULON
CLINIQUE DU MAIL – 17 LA ROCHELLE – GROUPE CAPIO
CLINIQUE DE L'ANJOU – 49 ANGERS
HOPITAL PRIVE DU VERT GALANT – 93 TREMBALY EN FRANCE – GROUPE RAMSAY/GENERALE DE SANTE
POLYCLINIQUE DE L'EUROPE – 44 SAINT NAZAIRE
CENTRE DE SOINS DE SUITES ET DE READAPTATION DE L'ANJOU – 49 ANGERS
LE NORMANDY – 50 GRANVILLE
CLINIQUE SAINT JOSEPH – 49 TRELAZE
HOPITAL PRIVE LES PEUPLIERS – 75 PARIS – GROUPE RAMSAY/GENERALE DE SANTE
CLINIQUE DU CABIROL – 31 COLOMIERS – GROUPE CLINEA
LE CLOS MURIER – 37 FONDETTES – GROUPE KORIAN
POLYCLINIQUE DU PARC - 49 CHOLET
LE BELVEDERE – 40 LABENNE – GROUPE KORIAN
NAPOLEON – 40 SAINT PAUL LES DAX – GROUPE KORIAN
CLINIQUE LA MONTAGNE – 92 COURBEVOIE – GROUPE RAMSAY/GENERALE DE SANTE
CLINIQUE DU SPORT – 75 PARIS – GROUPE RAMSAY/GENERALE DE SANTE
CENTRE HOSPITALIER PRIVE DU MONTGARDE – 78 AUBERGENVILLE
DOMAINE SAINT MICHEL – 06 SAINT LAURENT DU VAR – GROUPE KORIAN
CLINIQUE BOUCHARD – 13 MARSEILLE
LA POMPIGNANE – 34 MONTPELLIER – GROUPE KORIAN
CHATEAU DES OLLIERES – 06 NICE – GROUPE KORIAN
THEMIS LES JARDINS D'AUTOMNE – 28 NOGENT LE PHAYE
POLE SANTE SUD – 72 LE MANS
CRF DE TREBOUL – 29 DOUARNENEZ – GROUPE CLINEA
SAS CLINIQUE SAINT VINCENT – 25 BESANCON – GROUPE CAPIO
CLINIQUE SAINT GATIEN – 37 TOURS
POLYCLINIQUE DU GRAND SUD – 30 NIMES
POLYCLINIQUE LES BLEUETS – 51 REIMS
SYNDICAT SANTE PRIVEE – 64 BAYONNE
CENTRE GRANCHER – 64 CAMBO LES BAINS
CENTRE D'HEMODIALYSE DIAVERUM – 49 ANGERS
POLYCLINIQUE SAINT ANDRE – 51 REIMS – GROUPE COURLANCY
CLINIQUE SAINT FRANCOIS – 37 CHATEAUX
CLINIQUE TRONQUIERES – 15 AURILLAC
SYNDICAT SANTE PRIVEE HAUTE GARONNE – 31 TOULOUSE
SYNDICAT SANTE PRIVEE LANDES – 40 DAX
CLINIQUE SAINTE MARIE – 44 CHATEAUBRIAND